

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SESSION ORDINAIRE
Séance du 17 janvier 2022

N° 5/01/2022 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 17 janvier à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis à l'Espace VALOREM 95 Grande Rue Sapiac à Montauban, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 11 janvier 2022.

Présents Titulaires : 40

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Mathieu ALBERT, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Alain BODERIOU, Nadine BON, Bernard BOUTON, Nadine BOUVET, Hervé CAMINEL, Aline CASTILLO, Nadia CHEKLIT, Michel CORNILLE, Jean-Martial DEJEAN, Marie-Agnès DETAILLEUR, Thierry DEVILLE, Colette ESNAULT, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Stéphane GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Arnaud HILION, Jean-Louis IBRES, Robert INFANTI, Khalid LAABID, Francis LABRUYERE, Sandrine LAGARDE, Francis MASSIMINO, Gilles MENEGHETTI, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Bernard PECOU, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Claude VIGOUROUX.

Absents ayant donné pouvoir : 6

Mesdames, Messieurs, Sandrine DIAZ à Bernard PAILLARES, Lucie FOURNEL à Stéphane GONZALEZ, Clarisse HEULLAND à Marie-Claude BERLY, Véronique LAGARRIGUE à Marie-Agnès DETAILLEUR, Stéphanie OLIVE à Jean-Louis IBRES, Michel WEILL à Danielle BEDOS.

Absents Excusés : 2

Messieurs, Philippe BECADE, Laurent FARRUGIA.

Madame Brigitte BAREGES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Vu la délibération n°89 du 9 juillet 2020 portant création et élection des membres des commissions intercommunales,

Vu la délibération n°53 du 8 avril 2021 portant modification de la composition de la commission Affaires Economiques et Emploi et de la commission Jeunesse, Enseignement supérieur et Centres de Loisirs,

Vu la délibération n°147 du 5 juillet 2021 portant modification du nom de la commission Voirie et réseaux humides,

Vu la délibération n°214 du 4 octobre 2021 portant modification des commissions,

Les commissions sont composées de la façon suivante :

COMMISSION AMENAGEMENT PROSPECTIF ET POLITIQUES TERRITORIALES			
Président de droit : Président du GMCA			
	16 membres	Commune	Titulaires
		Albefeuille Lagarde	Francis MASSIMINO
		Bressols	Jean-Louis IBRES
		Corbarieu	Aline CASTILLO
		Lamothe Capdeville	Alain GABACH
		Montauban	Axel DE LABRIOLLE Marie-Claude BERLY Nadine BON Khalid LAABID Arnaud HILION
		Montbeton	Danielle BEDOS
		Saint-Nauphary	Bernard PAILLARES
		Villemade	Francis LABRUYERE
		Reynies	Claude VIGOUROUX
		Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI
		Escatalens	Michel CORNILLE

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE, TRANSITION ECOLOGIQUE ET GEMAPI			
Président de droit : Président du GMCA			
	16 membres	Commune	Titulaires
		Albefeuille Lagarde	Francis MASSIMINO
		Bressols	Jean Louis IBRES
		Corbarieu	Aline CASTILLO
		Lamothe Capdeville	Alain GABACH
		Montauban	Marie-Claude BERLY Marie-Agnès DETAILLEUR Jean-Pierre FOISSAC Jean-François GARRIGUES Sandrine LAGARDE
		Reyniès	Claude VIGOUROUX
		Montbeton	Danielle BEDOS
		Saint-Nauphary	Bernard PAILLARES
		Escatalens	Michel CORNILLE
		Villemade	Francis LABRUYERE
		Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI

COMMISSION AFFAIRES ECONOMIQUES ET EMPLOI

Président de droit : Président du GMCA

	17 membres	Commune	Titulaires
		Bressols	Alain BODERIOU
		Corbarieu	Jacques GAYRAL
		Lamothe Capdeville	Alain GABACH
		Montauban	Claudine PEIRONE Khalid LAABID Pauline FORESTIE Philippe BECADE Jean-François GARRIGUES Stéphane GONZALEZ
		Montbeton	Danielle BEDOS
		Saint-Nauphary	Mathieu ALBERT
		Escatalens	Michel CORNILLE
		Albefeuille Lagarde	Francis MASSIMINO
		Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI
		Villemade	Francis LABRUYERE
		Reyniès	Claude VIGOUROUX

COMMISSION VOIRIE ET RESEAUX HUMIDES

Président de droit : Président du GMCA

	17 membres	Commune	Titulaires
		Albefeuille Lagarde	Francis MASSIMINO
		Bressols	Jean-Louis IBRES
		Corbarieu	Aline CASTILLO
		Lamothe Capdeville	Alain GABACH
		Montauban	Bernard BOUTON Jean-Pierre FOISSAC Marie-Claude BERLY Nadine BON Bernard PECOU Rodolphe PORTOLES
		Montbeton	Danielle BEDOS
		Saint-Nauphary	Bernard PAILLARES
		Villemade	Francis LABRUYERE
		Reyniès	Claude VIGOUROUX
		Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI
		Escatalens	Michel CORNILLE

COMMISSION RENOVATION URBAINE, HABITAT ET COHESION SOCIALE

Président de droit : Président du GMCA

	16 membres	Commune	Titulaires
		Bressols	Colette ESNAULT
		Corbarieu	Aline CASTILLO
		Montauban	Axel de LABRIOLLE Laurence PAGES Marie-Claude BERLY Jean-François GARRIGUES Bernard BOUTON Annie GUILLOT Stéphane GONZALEZ
		Montbeton	Paulette MULLER-DUPONT Christian MOULIS
		Saint-Nauphary	Bernard PAILLARES
		Lamothe Capdeville	Alain GABACH
		Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI
		Escatalens	Michel CORNILLE

COMMISSION MOBILITE			
Président de droit : Président du GMCA			
	17 membres	Commune	Titulaires
		Albefeuille Lagarde	Francis MASSIMINO
		Bressols	Jean-Louis IBRES
		Corbarieu	Aline CASTILLO
		Lamothe Capdeville	Alain GABACH
		Montauban	Bernard PECOU Marie-Claude BERLY Bernard BOUTON Nadine BON Annie GUILLOT Sandrine LAGARDE
		Montbeton	Danielle BEDOS
		Saint-Nauphary	Bernard PAILLARES
		Villemade	Francis LABRUYERE
		Reyniès	Claude VIGOUROUX
		Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI
		Escatalens	Michel CORNILLE

COMMISSION JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET CENTRES DE LOISIRS			
Président de droit : Président du GMCA			
	16 membres	Commune	Titulaires
		Bressols	Stéphanie OLIVE
		Lamothe Capdeville	Alain GABACH
		Montauban	Pauline FORESTIE Clarisse HEULLAND Jean-François GARRIGUES Axel de LABRIOLLE Lucie FOURNEL
		Montbeton	Danielle BEDOS Nadine BOUVET
		Saint-Nauphary	Sandrine DIAZ
		Villemade	Francis LABRUYERE
		Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI
		Reyniès	Claude VIGOUROUX
		Escatalens	Michel CORNILLE
		Corbarieu	Jacques GAYRAL

COMMISSION AGRICULTURE ET AFFAIRES RURALES			
Président de droit : Président du GMCA			
	16 membres	Commune	Titulaires
		Albefeuille Lagarde	Francis MASSIMINO
		Bressols	Laurent FARRUGIA
		Corbarieu	Jacques GAYRAL
		Escatalens	Michel CORNILLE
		Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI
		Lamothe Capdeville	Alain GABACH
		Montauban	Bernard BOUTON Marie-Claude BERLY Marie-Agnès DETAILLEUR Nadia CHEKLIT Rodolphe PORTOLES
		Montbeton	Gilles MENEGHETTI
		Reyniès	Claude VIGOUROUX
		Saint-Nauphary	Bernard PAILLARES
		Villemade	Francis LABRUYERE

COMMISSION EVENEMENTIEL / ANIMATIONS			
Président de droit : Président du GMCA			
	17 membres	Commune	Titulaires
		Albefeuille Lagarde	Francis MASSIMIMO
		Bressols	Jean-Louis IBRES
		Corbarieu	Aline CASTILLO
		Escatalens	Michel CORNILLE
		Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI
		Lamothe Capdeville	Alain GABACH
		Montauban	Khalid LAABID Nadine BON Philippe BECADE Pauline FORESTIE Jean-François GARRIGUES Lucie FOURNEL
		Montbeton	Danielle BEDOS
		Reyniès	Claude VIGOUROUX
		Saint-Nauphary	Sandrine DIAZ
		Villemade	Francis LABRUYERE

Il convient de modifier la composition de ces commissions intercommunales.

Vu la délibération du 17 janvier 2022 par laquelle le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité de procéder aux désignations au scrutin public,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 10 janvier 2022,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- modifier la composition des commissions intercommunales « Aménagement prospectif et politiques territoriales », « Affaires économiques et emploi », « Rénovation urbaine, Habitat et cohésion sociale », « Mobilité », « Jeunesse, enseignement supérieur et centres de loisirs », telle que découlant des opérations de vote effectuées en séance.
- après appel à candidatures, procéder à la désignation des élus communautaires,
- dire que la composition des autres commissions intercommunales reste inchangée,
- dans le cadre du transfert de la compétence petite enfance au GMCA à compter du 1^{er} janvier 2022, créer une commission petite enfance et désigner les membres de cette commission,
- modifier l'article 19 du règlement intérieur.

COMMISSION AMENAGEMENT PROSPECTIF ET POLITIQUES TERRITORIALES

Considérant la candidature suivante :

- Thierry DEVILLE en remplacement d'Axel de LABRIOLLE

Entendu le présent exposé,

Après avoir procédé aux opérations de vote et en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide :

- d'élire Thierry DEVILLE à la COMMISSION AMENAGEMENT PROSPECTIF ET POLITIQUES TERRITORIALES
- de dire que la composition de la COMMISSION AMENAGEMENT PROSPECTIF ET POLITIQUES TERRITORIALES est la suivante :

COMMISSION AMENAGEMENT PROSPECTIF ET POLITIQUES TERRITORIALES			
Président de droit : Président du GMCA			
	16 membres	Commune	Titulaires
		Albefeuille Lagarde	Francis MASSIMIMO
		Bressols	Jean-Louis IBRES
		Corbarieu	Aline CASTILLO
		Lamothe Capdeville	Alain GABACH
		Montauban	Thierry DEVILLE Marie-Claude BERLY Nadine BON

		Khalid LAABID Arnaud HILION
	Montbeton	Danielle BEDOS
	Saint-Nauphary	Bernard PAILLARES
	Villemade	Francis LABRUYERE
	Reynies	Claude VIGOUROUX
	Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI
	Escatalens	Michel CORNILLE

ADOPTÉE PAR 41 VOIX POUR ET ABSTENTIONS : 5

COMMISSION AFFAIRES ECONOMIQUES ET EMPLOI

Considérant les candidatures suivantes :

- Bernard PECOU en remplacement de Claudine PEIRONE
- Thierry DEVILLE en remplacement de Philippe BECADE

Entendu le présent exposé,

Après avoir procédé aux opérations de vote et en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide :

- d'élire Bernard PECOU et Thierry DEVILLE à la COMMISSION AFFAIRES ECONOMIQUES ET EMPLOI,
- de dire que la composition de la COMMISSION AFFAIRES ECONOMIQUES ET EMPLOI est la suivante :

COMMISSION AFFAIRES ECONOMIQUES ET EMPLOI		
Président de droit : Président du GMCA		
	17 membres	
	Commune	Titulaires
	Bressols	Alain BODERIOU
	Corbarieu	Jacques GAYRAL
	Lamothe Capdeville	Alain GABACH
	Montauban	Bernard PECOU Khalid LAABID Pauline FORESTIE Thierry DEVILLE Jean-François GARRIGUES Stéphane GONZALEZ
	Montbeton	Danielle BEDOS
	Saint-Nauphary	Mathieu ALBERT
	Escatalens	Michel CORNILLE
	Albefeuille Lagarde	Francis MASSIMINO
	Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI
	Villemade	Francis LABRUYERE
	Reyniès	Claude VIGOUROUX

ADOPTÉE PAR 41 VOIX POUR ET ABSTENTIONS : 5

COMMISSION RENOVATION URBAINE, HABITAT ET COHESION SOCIALE

Considérant la candidature suivante :

- Clarisse HEULLAND en remplacement d'Axel de LABRIOLLE

Entendu le présent exposé,

Après avoir procédé aux opérations de vote et en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide :

- d'élire Clarisse HEULLAND à la COMMISSION RENOVATION URBAINE, HABITAT ET COHESION SOCIALE,
- de dire que la composition de la COMMISSION RENOVATION URBAINE, HABITAT ET COHESION SOCIALE est la suivante :

COMMISSION RENOVATION URBAINE, HABITAT ET COHESION SOCIALE			
Président de droit : Président du GMCA			
	16 membres	Commune	Titulaires
		Bressols	Colette ESNAULT
		Corbarieu	Aline CASTILLO
		Montauban	Clarisse HEULLAND Laurence PAGES Marie-Claude BERLY Jean-François GARRIGUES Bernard BOUTON Annie GUILLOT Stéphane GONZALEZ
		Montbeton	Paulette MULLER-DUPONT Christian MOULIS
		Saint-Nauphary	Bernard PAILLARES
		Lamothe Capdeville	Alain GABACH
		Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI
		Escatalens	Michel CORNILLE

ADOPTÉE PAR 41 VOIX POUR ET ABSTENTIONS : 5

COMMISSION MOBILITE

Considérant la candidature suivante :

- Jean-Martial DEJEAN en remplacement d'Annie GUILLOT

Entendu le présent exposé,

Après avoir procédé aux opérations de vote et en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide :

- d'élire Jean-Martial DEJEAN à la COMMISSION MOBILITE,
- de dire que la composition de la COMMISSION MOBILITE est la suivante :

COMMISSION MOBILITE			
Président de droit : Président du GMCA			
	17 membres	Commune	Titulaires
		Albefeuille Lagarde	Francis MASSIMINO
		Bressols	Jean-Louis IBRES
		Corbarieu	Aline CASTILLO
		Lamothe Capdeville	Alain GABACH
		Montauban	Bernard PECOU Marie-Claude BERLY Bernard BOUTON Nadine BON Jean-Martial DEJEAN Sandrine LAGARDE
		Montbeton	Danielle BEDOS
		Saint-Nauphary	Bernard PAILLARES
		Villemade	Francis LABRUYERE
		Reyniès	Claude VIGOUROUX
		Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI
		Escatalens	Michel CORNILLE

ADOPTÉE PAR 43 VOIX POUR ET ABSTENTIONS : 3

COMMISSION JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET CENTRES DE LOISIRS

Considérant la candidature suivante :

- Thierry DEVILLE en remplacement d'Axel de LABRIOLLE

Entendu le présent exposé,

Après avoir procédé aux opérations de vote et en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide :

- d'élire Thierry DEVILLE à la COMMISSION JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET CENTRES DE LOISIRS,
- de dire que la composition de la COMMISSION JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET CENTRES DE LOISIRS est la suivante :

COMMISSION JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET CENTRES DE LOISIRS			
Président de droit : Président du GMCA			
	16 membres	Commune	Titulaires
		Bressols	Stéphanie OLIVE
		Lamothe Capdeville	Alain GABACH
		Montauban	Pauline FORESTIE Clarisse HEULLAND Jean-François GARRIGUES Thierry DEVILLE Lucie FOURNEL
		Montbeton	Danielle BEDOS Nadine BOUVET
		Saint-Nauphary	Sandrine DIAZ
		Villemade	Francis LABRUYERE
		Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI
		Reyniès	Claude VIGOUROUX
		Escatalens	Michel CORNILLE
		Corbarieu	Jacques GAYRAL

ADOPTÉE PAR 41 VOIX POUR ET ABSTENTIONS : 5

COMMISSION PETITE ENFANCE

Entendu le présent exposé,

Après avoir procédé aux opérations de vote et en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide :

- de créer la commission PETITE ENFANCE,
- d'élire les membres de la COMMISSION PETITE ENFANCE suivants :

COMMISSION PETITE ENFANCE			
Président de droit : Président du GMCA			
	16 membres	Commune	Titulaires
		Albefeuille Lagarde	Francis MASSIMINO
		Bressols	Stéphanie OLIVE
		Corbarieu	Aline CASTILLO
		Escatalens	Michel CORNILLE
		Lacourt Saint Pierre	Françoise PIZZINI
		Lamothe Capdeville	Alain GABACH
		Montauban	Véronique LAGARRIGUE Jean-François GARRIGUES Clarisse HEULLAND Marie-Agnès DETAILLEUR Lucie FOURNEL
		Montbeton	Danielle BEDOS
		Reyniès	Claude VIGOUROUX
		Saint-Nauphary	Sandrine DIAZ
		Villemade	Francis LABRUYERE

- de modifier l'article 19 du règlement intérieur.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture **20 JAN. 2022**

De sa publication et/ou affichage le: **20 JAN. 2022**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 17 janvier 2022

La Présidente,
Brigitte BAREGES

